



J'ai gagné mon procès contre mon voisin mais il ne veut pas payer

Par **delsab**, le **16/03/2011** à **11:30**

Bonjour,

j'ai gagné mon procès contre mon voisin, celui ci me doit une certaine somme d'argent mais ne veut pas payer. cela dur depuis 6 ans , il a crée sa propre insolvabilité pour ne pas etre poursuivi par les huissiers alors qu'il possède 2 magasin de relookage de meuble et vis très bien . que puis je faire pour recuperer se qui m'est dûe.merci d'avance.

Par **mimi493**, le **16/03/2011** à **14:07**

Avez-vous signifié le jugement ?

Il n'a pas de compte bancaire, de voiture, de meubles ?

Par **delsab**, le **17/03/2011** à **12:49**

merci pour votre reponse .les huissiers ont bien sur verifier tous ses comptes qui sont vides bien evidament il met son argent sur un compte qui n'est pas a son nom , comme sa on ne peut pas y toucher .sa voiture a eté achetée en lising on ne peut rien faire non plus . quant a une saisie mobiliere l'huissier me dit qu' avec le temps et la vente sur saisie je ne recupererai pas grand chose, car nous somme plusieurs en procès contre lui et il sait très bien se qu'il doit faire pour ne pas a etre poursuivi.